**Plan régional d’urgence pour le Val d’Oise**

Face aux conséquences économiques et sociales liées à l'abandon du projet d’envergure Europacity, la Région Ile-de-France a rendu public, le 21 novembre 2019, un plan d'urgence pour le Val-d'Oise **dans les secteurs du transport, de l’aménagement et de l’environnement, de la culture, de l’éducation, de la Politique de la ville ou encore de l’emploi.**

L’effort sera notamment porté sur l’Est du Val d’Oise, lésé par l’abandon du projet.

**Les projets de la Région pour le Département**

**Développer l’offre de transports**

**Ligne 17**

La Région Île-de-France demande un engagement écrit de l’État confirmant la réalisation de la ligne de métro 17 d’ici 2027 afin d’améliorer le maillage complémentaire en transport banlieue-banlieue en Île-de-France. Elle réclame aussi la sanctuarisation de la gare du Triangle de Gonesse, la seule du Val-d’Oise qui permettra aux habitants des alentours de rejoindre plus rapidement Paris et la plateforme aéroportuaire de Roissy.

*Avancée du projet à date de septembre 2020 et de la réunion entre V.Pécresse et M.C. Cavecchi :*

Les élus valdoisiens et seine-et-marnais sont mobilisés à l’unanimité en faveur ligne 17 et des gares du Triangle de Gonesse et du Mesnil-Amelot.

**RER NG**

La Région Île-de-France demande aussi à l’État de s'assurer que la SNCF, dont il a la tutelle, est en capacité de faire arriver le RER NG sur toutes les branches du RER D d’ici 2021.

*Avancée du projet à date de septembre 2020 et de la réunion entre V.Pécresse et M.C. Cavecchi :*

V. Pécresse donne priorité absolue pour NEXTEO. Elle a obtenu un accord du Premier ministre Castex. Le projet figurera au prochain CPER et démarre en décembre 2020. Une amélioration est attendue en régularité et en capacité sur le tunnel commun aux RER B et D notamment.

LE RER NG est un RER magnifique sur 2 étages. Son déploiement à 100% sur le RERD est attendu entre 2021 et 2025 .

**« Plan anti-bouchons »**

La Région Île-de-France demande par ailleurs à l’État de voter une disposition législative pour entériner l’utilité publique du « Plan régional anti-bouchons ». Dans la continuité des engagements déjà pris vis-à-vis du Val-d’Oise, la Région Île-de-France confirme également rester au côté du Département pour réaliser le boulevard du Parisis, qui bénéficiera d’un financement régional de 50 millions d’euros dans le cadre du « Plan anti-bouchons ».

**Renforcement de la desserte vers Roissy**

[Île-de-France Mobilités (IDFM)](https://www.iledefrance-mobilites.fr/) a mis la priorité sur les 3 tronçons de bus en site propre sur les secteurs de Goussainville, Garges-lès-Gonesse et Aulnay, dont les études viennent d’être financées par la Région Île-de-France. Ces développements ont pour but de faciliter l’accès aux lignes de RER et à la plateforme aéroportuaire de Roissy.

**T11 express ouest**

La Région Île-de-France s’engage à faire réaliser le prochain T11 express ouest. Ce projet de 800 millions d’euros est très attendu par le Val-d’Oise, qui n’a bénéficié d’aucun grand projet ferré ces dernières années. Il permettra de créer un arc de desserte interbanlieue entre Le Bourget, Épinay, Argenteuil et Sartrouville.

**Mobilités rurales**

La Région Île-de-France s’engage sur 2 mesures fortes : le lancement d’un grand plan de transports à la demande avec un premier déploiement dès 2020 dans le Vexin et le développement d’expérimentations de covoiturage citoyen en milieu rural pour les trajets du quotidien.

**Ligne H**

La Région Île-de-France s’engage à lancer les études sur l’interconnexion de la ligne H à Saint-Denis Pleyel en mobilisant le Fonds de solidarité régionale pour les interconnexions du Grand Paris Express de 100 millions d’euros voté cette année.

**Francilienne Roissy-Cergy**

La Région Île-de-France entend proposer à l’État de faire de la Francilienne Roissy-Cergy un projet-pilote de la route de « 5e génération » : une route mieux intégrée dans son environnement et qui puisse accueillir des bus express, du covoiturage et demain des véhicules autonomes.

**Liaison Roissy-Picardie**

La critique de cette liaison est unanime de la part de la Communauté d’Agglomération Roissy-Pays-de-France, des maires concernés mais aussi de Valérie Pécresse, notamment vis-à-vis de l’impact sur RERD dont l’amélioration reste la priorité d’ici 2025 (NEXTEO). La consommation de terres agricoles est soulignée comme une contradiction absolue de l’Etat, qui n’y voit pas d’inconvénient ici quand il en voit concernant Europacity, pourtant bien plus utile.

**Créer une dynamique dans le territoire**

**Évaluation des sols du Triangle de Gonesse**

Avant tout lancement d’un projet d’aménagement urbain écologique et agricole, la Région Île-de-France va solliciter Grand Paris Aménagement (GPA) afin d’engager des études de sols approfondies dans l’ensemble du Triangle de Gonesse pour disposer des éléments indispensables à une réflexion globale.

**« Plan friches »**

La Région Île-de-France prévoit de décliner son « Plan friches » dans le Val-d’Oise en identifiant des territoires d’industrialisation crédibles, à reconquérir en concertation avec les citoyens. Elle aidera par exemple à la réimplantation d’une ou plusieurs exploitations horticoles dans le Val-d’Oise sur des terrains actuellement pollués afin de réconcilier environnement et emploi local.

**Plan solaire**

Dans le cadre du Plan solaire régional, la Région Île-de-France prévoit d’équiper les bords d’autoroutes et de routes de panneaux solaires. Ces derniers produiront une énergie propre et locale et seront l’occasion de sécuriser la zone tout en mettant aux dépôts sauvages.

**Lancement des premières opérations réalisée par la SEM patrimoniale régionale en Val-d’Oise**

Dans le cadre des opérations menées par la SEM patrimoine régionale, opérationnelle au mois de mars prochain, 10 millions d’euros seront consacrés au Val-d’Oise pour la création de maisons médicales, l’aménagement de petites gares, d’espaces de coworking, etc.

**Implanter la future Agence nationale de la cohésion des territoires à Villiers-le-Bel**

La Région Île-de-France va proposer à l’État d’installer la nouvelle Agence nationale de la cohésion des territoires à Villiers-le-Bel. Cette agence regroupe l’Établissement public national d’aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, l’Agence du numérique et le Commissariat général à l’égalité des territoires.

**Étudier la création d’un nouveau CREPS**

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques 2024, la Région Île-de-France entend renforcer ses infrastructures sportives structurantes. Après avoir cofinancé la réhabilitation et l’extension du Centre départemental de formation et d’animation sportives (CDFAS) d’Eaubonne, elle réfléchit à un projet de nouveau Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives (CREPS) dans le Val-d’Oise.

**Enrichir l’offre culturelle**

La Région Île-de-France va concentrer ses efforts en faveur de la rénovation et de la construction de lieux culturels, ainsi que du patrimoine valdoisien, afin de réduire les fractures culturelles au sein du Département.   
Ainsi,**20 millions d’euros** seront consacrés à la mise en place d’une nouvelle ambition culturelle pour le département :

* **4 millions d’euros**en faveur de la politique du livre et de la lecture,
* **4 millions d’euros** pour le patrimoine,
* **12 millions d’euros** pour la rénovation et de la construction de nouveaux lieux de culture.

**Extension du projet « Demos » sur le territoire valdoisien**

En partenariat avec la Philharmonie de Paris, la Région Île-de-France financera le développement du projet [« Demos »](https://demos.philharmoniedeparis.fr/) à l’échelle francilienne et en particulier dans le Val-d’Oise, pour rendre plus accessible l’apprentissage d’un instrument de musique aux jeunes valdoisiens.

**Accompagner l’emploi, la formation et l’éducation**

**Signature d’une convention avec Air France**

Début 2020, la Région Île-de-France signera une convention avec Air France sur les enjeux de la formation autour de Roissy et pour un avion plus écologique. Le territoire du Val-d’Oise sera le premier à en bénéficier.

**Financement du permis de conduire**

La Région Île-de-France s’engage à financer à 100% le permis de conduire des jeunes valdoisiens en insertion professionnelle accompagnés par les missions locales et les Écoles de la 2e Chance (E2C) du département.

*Avancée du projet à date de septembre 2020 et de la réunion entre V.Pécresse et M.C. Cavecchi :*

Valérie Pécresse confirme qu’une aide régionale de 1300 € sera apportée aux jeunes valdoisiens en insertion pour passer le permis de conduire (via les missions locales).

**Diversifier l’offre éducative**

Un nouveau CFA sur les métiers du numérique ainsi qu’une Maison du numérique ouvriront à Sarcelles et Garges-lès-Gonesse. Enfin, un lycée international s’implantera dans l’Est valdoisien et un Campus des métiers de la sécurité sera créé à Argenteuil.

*Avancée du projet à date de septembre 2020 et de la réunion entre V.Pécresse et M.C. Cavecchi :*

Projet confirmé pour Argenteuil. Sera construit sur l’ancien site de l’IUT pour des formations du CAP à BAC +5.

**Positionnement du Département**

→ **Au Département, nous connaissons la valeur et le potentiel de notre territoire**.

>> C’est la raison pour laquelle nous avons beaucoup investi dans le déploiement de la fibre par exemple: d’ici la fin de l’année – et conformément à notre ambitieuse promesse initiale qui sera donc tenue – la fibre sera déployée sur l’ensemble du département (l’enjeu est considérable et fortement péréquateur pour les territoires ruraux peu denses et enclavés).

##### >> C’est également parce que nous connaissons le potentiel de nos territoires que nous soutenons quotidiennement les communes dans la réalisation de leurs aménagements et de leurs équipements.

##### Chaque jour, y sont impulsés des projets et des initiatives utiles pour nos concitoyens. Le Département investit pour qu’ils se concrétisent, très souvent aux côtés de la Région.

Depuis la création, en 2012, du Guide des Aides aux communes, le Département du Val d’Oise a accordé 1.666 subventions pour un montant total de 154 millions d’euros et en activant un effet de levier bien plus important encore.

Cette année, nous continuons d’investir en consacrant 25 millions d’euros à l’aide aux communes.

→ **Nous croyons en une nouvelle dynamique – économique, sociale et écologique – qui impulsera un nouvel élan à nos territoires**, et notamment à l’Est du Département, au cœur du Grand Roissy et de sa communauté d’agglomération.

Nous avons foi en nos forces vives, en nos talents, en nos atouts et en notre opiniâtreté à faire du Val d’Oise un département qui compte en Ile-de-France.

De nouvelles perspectives pour ce territoire de l’Est profiteront à l’ensemble du département.

Mais aussi à l’équilibre régional s’agissant d’un territoire qui, s’il concentre beaucoup de difficultés proches de celles que connaissent les territoires Seine-Saint-Denis juste de l’autre côté de l’A1, n’a pourtant jamais fait l’objet d’autant d’attention de la part des pouvoirs publics.

Le soutien de la Région Ile-de-France est donc plus que bienvenu, il est un levier indispensable qui s’inscrit dans les nombreuses actions déjà engagées par le Conseil départemental.

Nous croyons aussi dans l’avantage que nous avons de conjuguer nos forces, et de faire de tous les acteurs du territoire des acteurs impliqués dans une réflexion collective qu’appelle tout grand projet d’aménagement.

**→ Le Plan d’urgence pour le Val d’Oise est un outil formidable qui nous redonne de l’espoir**.

Nous ne laisserons pas passer cette chance d’investir dans des projets durables et utiles à nos concitoyens. Par exemple :

>> le projet de création d’une cité scolaire à vocation internationale (qui répondrait aux enjeux à la fois démographique et éducatif de l’Est du Val d’Oise).

Au mois de septembre 2020 : il y a consensus pour son implantation à l’Est du Val d’Oise. Mais le terrain reste à trouver. Pascal Doll, maire d’Arnouville, propose le triangle de GONESSE mais Marie-Christine Cavecchi laisse le débat ouvert dans le cadre des rencontres de Virginie Tinland avec les maires des **2 secteurs identifiés :** soit GONESSE GOUSSAINVILLE ou FOSSES - SAINT WITZ...

>> l’arrêt de la ligne H à Pleyel et à la ligne 17 sans lesquels point de mobilité ni de désenclavement possibles.

>> Des projets sont déjà avancés comme celui du Campus des métiers et des qualifications (qui saura faire le lien entre monde académique et acteurs économiques), ou celui des 3 lignes de bus en substitution du Barreau de Gonesse (dont la prochaine étape est de consolider les financements).

**→ Mais nous voulons que l’Etat assume toutes ses responsabilités.**

Le maintien du calendrier de la ligne 17 et de la gare du triangle de Gonesse par exemple, est un préalable indispensable au désenclavement du territoire et à son attractivité. L’interconnexion de la ligne H au Hub de Saint-Denis-Pleyel en est un autre, et je sais que la Région nous aide à nous faire entendre de l’Etat.

**→ L’attractivité, c’est notre priorité.**

Pour autant, il ne suffit pas d’attirer de nouveaux entrepreneurs. Il est nécessaire également de faciliter le développement des acteurs déjà présents en entretenant un cadre de vie, des ressources intellectuelles, des dynamiques culturelles pertinentes, des équipements modernes et innovants.

Pour rester attractif, l’entrée financière ne suffit plus. Il faut maintenir la richesse, maintenir une activité économique adaptée aux spécificités de notre département.

Ce sera notre boussole pour l’avenir.

La crise sanitaire que nous avons traversée, et la crise économique qui nous attend à présent, nous intiment d’avancer vite, de ne pas perdre de temps. Nous le devons à nos concitoyens.

C’est donc promptement que nous devrons poursuivre la réflexion avec toutes les parties prenantes du territoire.

**Etat d’avancement des projets stratégiques**

**A date du 28 septembre 2020**

Le Plan d'urgence pour le Val d'Oise annonçait le 20 novembre : 1Md€.

Son affectation n'a pas été précisée.

Sont déclinés, ci-dessous les seuls projets qui présentent un état d'avancement. En effet, la crise sanitaire a freiné l'évolution de plusieurs dossiers.

1. Transports

### Ligne 17 du Grand Paris Express

Demande d’engagements écrits de l’État concernant la réalisation de la ligne 17 pour 2027 ainsi que la sanctuarisation de la gare du Triangle de Gonesse

* Déclaration d'utilité publique : 04/2016
* Suspension des travaux de la ligne à partir de Bonneuil en France vers la Gare du Triangle de Gonesse et au-delà, par décision judiciaire du 19/11/2019 (Tribunal de Montreuil) suite au recours contre l'autorisation environnementale.
* Suite au jugement, la SGP a engagé une procédure de régularisation auprès de la Haute autorité environnementale qui a déclaré le dossier "obsolète et tronqué"
* La SGP a fait appel du jugement. Délibéré attendu pour l'automne 2020.
* Inauguration du tunnelier de Bonneuil en France le 17/09/2020 lequel va creuser vers Le Bourget-aéroport.
* Nouvelle enquête publique pour la demande d'autorisation environnementale prévue avant la fin 2020 pour ce tronçon.

**Renouvellement du matériel roulant RER D**

Demande de déploiement RER NG sur toutes les branches Nord du RER D avant 2021 ajoutant qu'il serait incompréhensible que l'Etat demande à SNCF réseau de se concentrer sur le projet Roissy-Picardie.

* Commande d'ores et déjà effectuée par Ile-de-France Mobilités (3,75Mds€ / 255 nouveaux RER Bombardier)
* SNCF Réseau doit adapter les infrastructures et face à la multiplication de ses chantiers accuse un retard important sur les chantiers franciliens comme, par exemple le projet Nextéo, système d'aide à la conduite automatique des RERD et B. Le Département compte sur le soutien de la Région pour le respect du calendrier par SNCF Réseau.
* L'Etat maintient la mise en service de la liaison Roissy-Picardie pour 2025 avec une enquête publique annoncée pour le début de l'année 2021.

### Le renforcement de la desserte de proximité en transports collectifs vers Roissy

Réalisation des 3 tronçons de bus en site propre soit 40kms entre :

* Goussainville, et le Parc des Expositions de Villepinte
* Garges-lès-Gonesse/Sarcelles RER via le Triangle de Gonesse et Villepinte vers Roissypôle
* Villiers le Bel/Arnouville/Gonesse RER via Garges-lès-Gonesse, Gonesse, le Triangle de Gonesse et Villepinte vers Roissypôle
* Etudes engagées en janvier 2020. Durée : 18 mois.
* Maitrise d'ouvrage : CDVO
* Budget : 1M€.
* Financement : Etat : 21% - Région 49%- CDVO 20%- CARPF 10%
* Cotech fin de phase 1 : 16/09/2020 et CoPil : octobre/novembre 2020
* Concertation : second semestre 2021.
* Mise en service programmée pour 2024/2025

**T11 express (section Ouest entre Épinay sur Seine, Argenteuil et Sartrouville)**

Réalisation de la 2ème phase dans le cadre du CPER. Projet adosser 2 voies nouvelles de transport voyageurs à la ligne de fret existante. Financement annoncé dans le Plan d'urgence : 800 M€

* 1ère phase entre Epinay sur Seine RERC et le Bourget RER B en service depuis 2017.
* La Présidente d'Ile de France Mobilités (IdFM) a demandé à SNCF Réseau, le 22 juin et en accord avec l'Etat, de mobiliser une équipe de maîtrise d'œuvre pour reprendre les études. Objectif : financement du projet dans le cadre du CPER
* La convention de financement à hauteur de 74M€ dont 17Me de reliquat de la 1ère phase pour la reprise des études et des acquisitions foncières présentée au Conseil d'administration d'IdFM d'octobre 2020 pour la reprise des études et la poursuite des acquisitions foncières.
* Enjeu : rester dans l'épure du projet initial pour éviter une nouvelle enquête publique

**Arrêt de la ligne H à St Denis Pleyel**

La Présidente de la Région s'est engagée à lancer les études sur l'interconnexion de la ligne H à Pleyel. Coût : 190 M€ (études et travaux)

Opérations supplémentaires : création d'une 4ème voie pour le RERD, hypothèse d'un arrêt de TER picards, travaux d'amélioration, signalisation….

* + Estimation globale du projet : 271,9M€ compris coûts d'exploitation qui ne sont pas forcément imputables au projet (200M€ pour la DRIEA) : reste à consolider
  + Financement des études préliminaires : 595 000€ Répartition : Etat 17% Région : 35% (confirmé le 15/09/2020) SGP : 30%

Reste à financer au niveau des études: 18% (107 000€) à répartir entre le CD93, le CD95 et la Métropole Grand Paris.

* Financement des travaux : répartition à définir : identique à celle des études ?
* Démarrage des travaux 2026. Mise en service à horizon 2030.

Réunion programmée par le Préfet de Région pour valider le plan de financement et le projet de convention le 17/09/2020 à 17h.

**Mobilités rurales**

Deux mesures annoncées :

* Lancement d'un grand plan transports pour le Vexin dès 2020
* Expérimentations de covoiturage citoyen en territoire rural : 2 solutions de transport à la demande (TàD) sont en cours de déploiement dans le Vexin et à l'Est du Val d'Oise

Début 2020, IdFM et la Région ont organisé une réunion de présentation des expérimentations possibles: pas de volonté franche des élus peut-être en raison de la période électorale. Depuis, la crise sanitaire a freiné la poursuite des rencontres.

En attente d'une initiative de la Région pour poursuivre et susciter les expérimentations.

L'Etat a annoncé le démarrage des travaux pour la création d'une voie de covoiturage sur l'A15 cette semaine.

**Francilienne Cergy-Roissy**

Une convention de financement État / Région devra définir la commande et le calendrier (peu ou pas de motivation de la DIRIF).

Au lendemain de la mise en service de l'A16 et de l'échangeur de la Croix Verte en novembre 2019, les besoins d'aménagement se font sentir sur les sections Est et Ouest de la francilienne :

* traversée d'Éragny-sur-Oise sur RN 184, sollicitation de l'État pour financer une étude d'1 M€ d'aménagement en place ;
* RN 184 à Méry-sur-Oise – Frépillon. Tronc commun saturé de l'échangeur A115 à la RN 104
* RN 104 à l'Est de la Croix-Verte. Section saturée entre A16 et RD 316.

Le Département dans le cadre des "Routes du futur du Grand Paris" est favorable au développement de voiries réservées au covoiturage et de voies Bus sur A15 et sur la Francilienne. Ces aménagements auraient du sens dans les sections saturées en trafic mais la crise sanitaire n'a pas permis d'avancer sur ce dossier.

1. Aménagement

**Reconquête des friches franciliennes.**

L'objet est d'identifier des territoires d'industrialisation crédibles à reconquérir en concertation avec les citoyens.

Le Conseil départemental participe, avec les intercommunalités et le CEEVO au Plan régional pour la reconquête des friches franciliennes. Des sites ont été identifiés par les 2 PNR et des intercommunalités valdoisiennes. Les informations ont été transmises à l'Institut Paris Région pour la réalisation d'une cartographie partagée.

L'appel à manifestation d'intérêt de la Région a été relayé auprès de ces partenaires, mais le calendrier électoral n'a pas été favorable à l'émergence de nouveaux projets. Les huit premiers lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt, dont un dans le Val d'Oise, ont été désignés en juillet 2020. Le projet valdoisien est mené par l'Etablissement public territorial Boucle Nord de Seine. Il vise à redynamiser la Plaine agricole d'Argenteuil. Le montant alloué est de 30 000 €.

Le second appel à manifestation d'intérêt a été clos fin Aout 2020. En attente des résultats. Les services du Département peuvent accompagner les collectivités qui souhaiteraient déposer leur candidature en lien avec les services de la Région notamment dans le cadre de la reconquête des friches.

1. Les grands projets pour l’Est du Val d’Oise

En compensation de l'abandon d'EuropaCity, des grands projets emblématiques pour le Val d'Oise pourraient s'implanter prioritairement sur l'Est du département.

**Création d’un CREPS**

La Région Ile-de-France souhaite dans la perspective des JOP de Paris 2024 créer un second CREPS en Ile-de-France en plus de celui de Châtenay-Malabry géré par la Région Ile-de-France

Ce nouvel équipement serait conçu en complémentarité du CDFAS dont la Région va cofinancer la réhabilitation/extension.

* Projet basé sur des pratiques nouvelles (e-sport, sports américanisés…
* Implantation envisagée sur l’Est du Département
* Articulation à trouver avec le CDFAS

**Attendu :**

Proposer une visite du CREPS de Chatenay-Malabry par la Présidente en présence de la Présidente de la Région

**Création d’une cité scolaire à vocation internationale**

Objectif affiché par la Région : Compenser l'absence d'un lycée international en Val d’Oise

Evolution du projet : création d'une cité scolaire à vocation internationale.

Le concept, la gouvernance, l'implantation, la maîtrise d'ouvrage et le projet pédagogique doivent être affinés.

Le concept :

* Une unité de bâti jusqu'au niveau post bac = penser le parcours de la primaire à l'enseignement supérieur (sans exclure de s'appuyer sur un territoire existant) garantissant une certaine fluidité des parcours par le bâti et par l'organisation scolaire grâce à une diversification des offres de formations
* Une unité de lieu sur premier degré/ collège d’une part, et lycée/enseignement supérieur, d’autre part
* Un format moins sélectif que le lycée international et plus diversifié
* Un parcours diversifié des élèves
* Le périscolaire à développer en mettant en avant l’apprentissage des langues (proximité Roissy CDG)

Projet fortement porté par la Rectrice de l’Académie de Versailles et la Directrice académique du Val d’Oise, rencontrées respectivement le 16/01/2020 et le 17/07/2020.

Complémentarités :

* Offre linguistique sur le territoire
* Développement de l'apprentissage
* Équipements culturels et/ou sportifs d'excellence

Contraintes identifiées :

. Multiplicité des maitres d'ouvrage

. Hypothèse du bâti (2 sur 3) comprenant internat

. Les tensions en effectifs (Goussainville, Garges-les-Gonesse et Fosses ont saturé leurs capacités)

 Périmètre possible :

Garges-Goussainville-Gonesse-Fosses-Arnouville-Louvres-Ecouen-Sarcelles et Villiers-le-Bel

Gouvernance :

Région – Département –Préfecture – DSDEN – CARPF et/ou communes

Le Département n’exclut pas de se positionner comme maitre d’ouvrage sur le projet immobilier

**Attendus :**

* Clarifier la part que la Région accepterait prendre dans ce projet
* Identifier et associer un référent technique à la Région avec laquelle nous pourrions partager la feuille de route (octobre)
* Proposer une visite d'une cité scolaire existante

**Développement d’un Campus des métiers et des qualifications (CMQ) de la sécurité à Argenteuil pour former aux nouveaux métiers dans ce secteur**

Le label campus des métiers et des qualifications permet d’identifier sur un territoire donné, un réseau d’acteurs intervenant en partenariat pour développer une large gamme de formations (professionnelles, initiales et continues), centrées sur une filière économique en tension (ou dont il est prévue qu’elle monte en tension). L’offre de formation à vocation à aller du niveau bac au doctorat, qu’il s’agisse de formation initiale ou continue.

Il s’agit de développer une offre de formation co-construite entre le monde académique et les acteurs économiques. Ces campus sont portés sur les territoires par les Régions et l’Education Nationale (Rectorat de Versailles) et s’appuient sur un établissement porteur, CY Université en l’occurrence.

Dans le Val d’Oise c’est le champ de la sécurité qui a été identifié s’appuyant notamment sur l’Université dans la mesure où la sécurité constitue l’un des axes du projet d’Initiative d’Excellence (I-Site) sous le prisme « Risque, Sécurité, Sureté ».

CY Université travaille déjà dans ce cadre avec de nombreux acteurs du secteur : Pôle Judicaire de la Gendarmerie Nationale, Thalès, Atos, Safran, Veolia De plus, une étude des besoins en formation des entreprises du secteur sur le territoire a été réalisée par la DIRECCTE en 2018, avec le soutien de la Région et du Département, et fait apparaître des besoins importants de formation pour les 10 prochaines années aux échelles régionale et nationale.

Ainsi, avec l’impulsion de la Présidente de la Région et un lobby important des élus départementaux, le projet de CMQ Sécurité est en cours de concrétisation à Argenteuil.

Prochaines étapes du projet :

* Un dossier de candidature pour obtenir un financement du Programme des Investissements d’Avenir doit être déposé d’ici le 22 septembre avec le concours d’un cabinet recruté par la Région.
* L’identification définitive du ou des sites d’implantation du Campus indispensable pour proposer la candidature d'Argenteuil.

**Attendu :**

* A la suite d’une estimation économique dépendante des sites d’implantations retenus, le bouclage d’un tour de table financier en investissement auquel pourra participer le Département mais qui nécessitera également un effort de la Région.

**Création d’un grand lieu culturel dans l’Est du Val d’Oise**

La Région a prévu une enveloppe de 7 M€ pour la construction d'un grand équipement culturel en Val d'Oise à l’instar de celui de l’Essonne qui a couté 22M€.

A ce stade, il est prévu de conduire une étude permettant de cibler le projet souhaité au regard de l’ambition visée pour ce territoire et des complémentarités à rechercher avec les autres équipements en proximité de la gare.

La Région avait initialement suggéré le projet de la Philharmonie de Paris en s'appuyant sur les orchestres musique Démos (Franconville et CARPF) : contact pris la Philharmonie n'est pas intéressée.

**L'appel à manifestation d’intérêt lancé par la BNF pour un lieu de conservation de la presse:**

Lancé le 29 juin dernier, afin de sélectionner un lieu d’accueil de son nouveau pôle de conservation, de trouver un partenaire capable de soutenir le financement de l’investissement du pôle de conservation sur le long terme mais également de nouer une coopération culturelle forte dans le cadre d’un projet ancré dans son territoire. Dépôt des candidatures : 16/10/2020.

Objectif : Répondre à une triple problématique

* la saturation de ses magasins de collections (réserves), due notamment à l’augmentation de la production éditoriale française qu’elle collecte par le dépôt légal ;
* la dégradation de certains ensembles de collections du fait de conditions de conservation aujourd’hui encore perfectibles ;
* le risque de crue important auquel sont exposés plusieurs magasins de collections.

Caractéristiques du projet :

* Un pôle de conservation : stockage des collections (dont la presse), ateliers de conservation (numérisation notamment), espaces de bureaux et un espace de consultation des documents
* dans un bâtiment distinct des équipements dédiés à l’action culturelle et éducative autour des collections de la BNF.

Emprises constructibles nécessaires : 15 000 m² d’emprise au sol\* minimum.

Effectifs total du site: 100 ETP maximum à l’ouverture du site

Coût total du projet : entre 70 et 90M€ hors foncier.

Mise en exploitation : 2027.

**Attendu :**

Il serait intéressant de sonder l’intérêt de la Région sur ce projet pour y adjoindre d’autres usages et d’autres fonctionnalités de nature à faire de ce projet un lieu attractif pour le territoire.

# **Une réflexion globale sur le potentiel et la programmation économiques du Triangle de Gonesse**

Le Département du Val d’Oise a confié une étude au Cabinet EY, sur le potentiel économique du Triangle de Gonesse (au regard du marché immobilier et sans la locomotive Europacity) et sur les ajustements à opérer en matière de périmètre et de programme de constructions.

Caractéristiques du site : une grande complexité avec un champ des possibles relativement étroit.

Les conclusions et propositions de scénarios de développement du Triangle de Gonesse :

### Le potentiel économique au regard du marché immobilier

Le site du Triangle de Gonesse dispose d’un potentiel pour accueillir un parc d’activités mixte pour PME-PMI, avec une attractivité réelle du Grand Roissy pour le segment des locaux d’activités, mais il ne s’agit pas d’une cible privilégiée pour le développement du site. Etant donnée sa situation stratégique à proximité d’une gare du Grand Paris Express et dans le corridor aéroportuaire, le site a vocation à accueillir des activités d’échelle métropolitaine.

Le Grand Roissy constitue l’une des trois polarités logistiques franciliennes, il représente ¼ de l’offre disponible francilienne, qui pourra à moyen terme se renforcer encore davantage avec le foncier disponible. 40% du volume total des projets d’implantations d’entreprises étrangères sur le Grand Roissy dépendent des fonctions logistiques.

### Le réajustement de la programmation

La programmation économique du Triangle de Gonesse est marquée par des marges de manœuvres qui existent reposant notamment sur les marques d’intérêts de plusieurs porteurs de projets :

* Capitaliser sur les marques d’intérêts des cinq opérateurs connus aujourd’hui dans le cadre du Plan d’urgence pour le Val d’Oise.
* S’appuyer sur un redimensionnement de la programmation tertiaire pour la rendre plus crédible avec le potentiel marché.
* Créer un quartier de ville le plus mixte possible par le développement d’une offre de produit d’habitation non concernés par les contraintes actuelles en matière de logement.
* Réaffirmer une ambition forte sur les thèmes nature et climat.

### Les scénarios de développement

* Scénario 1 **« Quartier de gare à dominante culture / loisirs »**

concentré sur les 110 ha du Nord de la ZAC, détenus par l’EPFIF et à proximité de la future gare GPE avec un opérateur de parc de loisirs à vocation internationale (200 000 m²), des institutions culturelles (40 000 m²), des fonctions tertiaires (150 000 m²), des PME-PMI en recherche de locaux d’activités mixtes et porteuses d’une dimension technologique (50 000 m²), des groupes hôteliers, des résidences services (75 000 m²), des commerces et restaurations (50 000 m²) et de l’agriculture urbaine (5 à 10 ha). Il permettrait de créer environ 16 000 emplois.

Contraintes : conditionné à la gare et scénario peu différenciant par rapport à d'autres sites franciliens.

* Scénario 2 « Pôle alimentaire »

Plus ambitieux : scénario 1, complété de la programmation avec un pôle d’activité et de compétences sur l’agroalimentaire, l’agriculture et les circuits courts de 200 000 m² minimum (formation initiale et continue, R&D, unités de transformation industrielle, cité de la gastronomie du nord francilien, évènementiels…) Pôle situé au sud du Triangle. Le périmètre de la ZAC inchangé, à 280 ha, mais comprendrait une centaine d’hectares en agriculture. Il permettrait de créer environ 19 000 emplois.

Contraintes : L’acceptabilité de ce scénario n’est possible que si le projet présenté par la Semmaris est un projet complet intégrant des composantes liées à la transformation de produits, à la formation et la recherche, à l’agriculture et aux circuits courts et pas seulement une plateforme de distribution.

* Scénario 3 **« Activités industrielles et technologiques »**

Scénario 2 mais avec un pôle d’activités industrielles et technologiques au sud.

Il permettrait de créer entre 18 500 et 21 000 emplois.

L’industrie francilienne, première nationale en termes d’effectifs avec 460 000 emplois, a une forte composante tertiaire avec les activités annexes à celles de production. Avec sa labellisation « Territoire d’industrie », le Grand Roissy constitue un lieu privilégié pour l’accueil de ces implantations.

Il s'agirait de proposer des capacités foncières de qualité pour des projets intégrant une réelle valeur industrielle et technologique, pour le compte d'entreprises françaises et internationales qui recherchent des sites permettant une connectivité importante pour l'accès au marché européen et qui offrent des connexions internationales

# **La contribution des collectivités locales dans le cadre de la Mission de M.Rol-Tanguy**

Le Département, la Communauté d’agglomération Roissy Pays de France et la Ville de Gonesse ont décidé d’apporter une contribution commune aux réflexions sur le devenir de leur territoire.

Une première partie dresse un diagnostic complet de ce territoire stratégique pour l’Ile-de-France et retrace les différentes démarches menées par l’ensemble des parties prenantes, notamment l’Etat et les collectivités locales. Elle met en évidence les processus de fragilisation sociale et économique à l’œuvre depuis quelques années, et fortement aggravés avec la crise de la Covid-19, alors que les projets de développement programmés collectivement tardent à voir le jour.

Une deuxième partie synthétise l’expertise d’EY sur le potentiel et la programmation économiques du Triangle de Gonesse au regard du marché immobilier francilien et international. Elle propose les ajustements à opérer en matière de périmètre et de programme de constructions de la ZAC du Triangle de Gonesse selon les trois scénarios de développement dans un contexte post crise de la Covid-19.

Ces scénarios intègrent les projets identifiés dans le plan d’urgence pour le Val d’Oise : grand équipement culturel et cité éducative. Ils réservent également d’importantes surfaces pour de l’agriculture périurbaine.